

Bourgs-centres et petites villes en France

Méthode pour une base harmonisée de l'armature urbaine française

*Small cities and towns in France: a method for a consistent database of the
french urban framework*

Valérie Jousseume et Magali Talandier



Éditeur

Université des Sciences et Technologies de
Lille

Édition électronique

URL : <http://tem.revues.org/3887>

DOI : 10.4000/tem.3887

ISSN : 1950-5698

Référence électronique

Valérie Jousseume et Magali Talandier, « Bourgs-centres et petites villes en France », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 32 | 2016, mis en ligne le 18 novembre 2016, consulté le 27 mars 2017. URL : <http://tem.revues.org/3887> ; DOI : 10.4000/tem.3887

Ce document a été généré automatiquement le 27 mars 2017.



Territoire en mouvement est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Bourgs-centres et petites villes en France

Méthode pour une base harmonisée de l'armature urbaine française

Small cities and towns in France: a method for a consistent database of the french urban framework

Valérie Jousseume et Magali Talandier

Introduction

- 1 Cet article s'inscrit dans le prolongement du programme de recherche DYTEFORT (Dynamiques territoriales et foncières dans le rural en transition du Grand Ouest de la France) dirigé par une équipe de l'UMR 6590 ESO. Au sein de ce projet scientifique qui porte sur les espaces ruraux de Basse-Normandie, Bretagne, Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes, le rôle des petites villes dans le dynamisme des campagnes armoricaines est apparue intéressant à étudier. Mais, avant même de pouvoir répondre à cette question, une première pierre d'achoppement est apparue : comment identifier, harmoniser et standardiser la base de la hiérarchie urbaine de l'ensemble du Grand Ouest français afin de créer une base de données régionale cartographique et statistique, d'utilisation facile pour des analyses quantitatives, rendues possibles par les moyens informatiques actuels ? Notre première ambition a donc été de produire une base harmonisée de l'armature urbaine du Grand Ouest français en 2010 (Margetic et al., 2014 : 72-73). Il s'agit d'élaborer un modèle permettant de définir *a priori*, et de manière automatisée et générique, les niveaux fonctionnels de cette armature.
- 2 Notre deuxième objectif développé plus longuement dans cet article est de généraliser à l'ensemble des communes françaises, la méthode construite pour le Grand Ouest français. La problématique des hiérarchies urbaines est loin d'être innovante : elle traverse la géographie depuis plus d'un demi-siècle. Notre apport trouve sa légitimité dans trois nouveautés. Premièrement, l'extension urbaine tout comme le repeuplement des espaces

ruraux mettent les bourgs et petites villes au cœur de ces dynamiques démographiques, pourtant ils restent peu étudiés malgré un récent renouveau des recherches sur les petites villes. D'autre part, notre approche pénètre le sujet par le bas de la hiérarchie, une révolution par rapport au regard habituellement porté par la recherche sur cette question, qui s'intéresse aux niveaux urbains les plus élevés, négligeant souvent une analyse approfondie des niveaux les plus modestes. Si la définition des niveaux urbains supérieurs porte peu à discussion, il n'en va pas de même des petites villes et des bourgs-centres. Enfin, les sources et les méthodes subissent depuis quelques années une révolution informatique, qui rend réalisables, presque simplement, des cartes dont la construction nécessitait pour les pionniers, un travail de collecte d'une ampleur considérable.

1. La définition conceptuelle des différents niveaux urbains

- 3 L'objectif de cette partie est d'extraire de l'accumulation des connaissances sur la question de l'armature urbaine, une définition unifiée des différents niveaux de la hiérarchie, abordée d'abord à partir d'un terrain d'étude que nous connaissons bien, le Grand Ouest (Jousseume, 1996), puis généralisable à l'ensemble de la France. Nous appelons « armature urbaine », l'ensemble hiérarchisé des villes qui maillent un territoire. Cela inclut la notion de hiérarchie, qui suppose différents niveaux, de quantité, de qualité et de rareté, et des relations entre ces sous-systèmes (Rocheport, 2002).

1.1. Une abondante littérature

- 4 S'il n'existe pas de théorie générale de l'espace géographique, il existe un ensemble de théories décrites dans de nombreux ouvrages d'analyse spatiale. Il convient également de souligner combien les travaux théoriques, quantitatifs ou de grande ampleur, tels que la synthèse monumentale de P. Bairoch (1985), les thèses de D. Pumain (1982) et de F. Moriconi-Ébrard (1993) ou l'ensemble des publications portant sur la théorie des lieux centraux, conceptualisée par Christaller, dégagent une mise en perspective théorique, un regard macroscopique et une étude sur le temps long, tout à fait fondamentaux.
- 5 L'intérêt considérable des travaux mentionnés trouve sa limite au regard de notre propre perspective de recherche, car ils focalisent leur intérêt sur les villes importantes et négligent les niveaux urbains inférieurs. Ainsi, par exemple, la synthèse de D. Pumain et Th. Saint-Julien (1976) porte-t-elle sur les villes de 20 000 à 80 000 habitants. De même, la définition strictement démographique des niveaux de la hiérarchie urbaine, avec la loi rang-taille, ne manque nullement d'intérêt pour les villes importantes (Pumain, 2006). Toutefois, cette approche trouve sa limite, pour les échelons inférieurs dont la petite taille démographique varie sensiblement d'une région à l'autre en fonction de la densité régionale (Bergeron et Roncayolo, 1977).
- 6 Afin de pallier ces lacunes, nous nous sommes plongés dans l'abondante richesse des études d'armature régionale. Rappelons succinctement que celles-ci se sont développées, en France, au milieu des années 1950 avec la multiplication de travaux sur « les zones d'attraction commerciale », conduits par département, selon la méthode établie par A. Piatier (1956). Cette entrée par les aires commerciales offrit les premiers éléments

d'objectivation de l'organisation économique des territoires, pour conduire les « programmes d'Action Régionale » lancés par l'État en 1955. Les grandes thèses régionales se multiplient. Dès le départ, ces recherches s'inscrivent dans un lien étroit avec les politiques d'aménagement du territoire de l'État. Portées par la DATAR à partir de 1963, ces politiques s'intéressent d'abord aux grandes villes françaises, puis aux villes moyennes et enfin aux petites villes en lien avec la politique des pays. Le sujet est particulièrement traité par les géographes du sud-ouest français autour de B. Kayser *et al.*, (1972) et J.-P. Laborie (1979). C'est également la perspective de la réforme intercommunale, qui en 1990, crée un réseau national de recherche autour de B. Kayser, en relation avec le ministère de l'Agriculture, sur la question des bourgs-centres (Kayser, 1993 ; Laborie et Renard, 1997). Dans le même temps, le retour sur la scène politique des pays au milieu des années 1990, renouvelle la collaboration entre la DATAR et la géographie. Un regain de colloques, de publications, thèses ou HDR, sur les villes petites et moyennes, apparaît.

1.2. Description fonctionnelle des niveaux urbains

- 7 À partir de ces lectures et de nos propres travaux, nous avons tenté de synthétiser une description de la petite ville en la resituant dans l'ensemble de la hiérarchie urbaine.
- 8 Le contexte macro-économique agraire pré-industriel a fait émerger une organisation de l'espace de type christallerien, fondée sur la hiérarchisation des places de marché, des centres de l'administration (visible dans l'Ouest au contact des anciennes provinces) ou sur la logique de transport. Dans ce contexte ancien, la ville, petite au regard des réalités actuelles, était le lieu de collecte de la plus-value issue du travail de la terre qui s'opère par trois biais : la rente foncière, le négoce agricole et le commerce non-alimentaire (Jousseume, 1997). En effet, ce niveau est le lieu de résidence et de sociabilité d'une petite bourgeoisie, composée largement de propriétaires rentiers. C'est le lieu de la foire agricole. C'est aussi le lieu d'un gros marché hebdomadaire où l'on trouve vêtements, maroquinerie, ferblanterie, outillage. À ces fonctions originelles, s'ajoutent des fonctions hospitalières (hospice, hôpital, maternité) et scolaires au-delà de l'école communale (collèges, enseignement agricole), souvent en lien avec des établissements religieux (congrégations, séminaires). Dans un territoire agricole, où la mobilité individuelle est faible, la petite ville est alors un centre tertiaire, épiphyte de l'activité agricole des environs avec lesquels elle entretient des relations. Ces quelques attributs (petite bourgeoisie, foire, marché, hôpital, établissement scolaire secondaire), sont les indicateurs sûrs de ce niveau urbain élémentaire pour la période antérieure au milieu du 20^e siècle dans l'Ouest. Le rayonnement de ces centres couvre un cercle d'environ 15 km de rayon (Jousseume, 1996)
- 9 Dans le contexte macro-économique industriel fordiste du milieu du 20^e siècle, ce système urbain est totalement remis en cause car sa fonction économique fondatrice (rente foncière, négoce agricole, commerce non-alimentaire) devient obsolète sous les effets de l'industrialisation, la mise en place de filières agroalimentaires, la naissance de la grande distribution et la mobilité des consommateurs. L'objet « petite ville commerçante pré-industrielle » disparaît en tant que système, même si les structures morphologiques demeurent telles les coquilles d'un mollusque mort.
- 10 Ces structures sont intégrées dans le nouveau système économique industriel qui se diffuse du haut de la hiérarchie vers le bas et qui favorise un effet de taille, c'est-à-dire un

rythme de croissance démographique proportionnel à la taille de la ville (Madoré, 2002). Les petites villes anciennes connaissent alors une scission en deux groupes : celles qui « gagnent » et celles qui « perdent » en quelque sorte. Les « gagnantes » sont les plus importantes structures qui restent des centres fonctionnels dans l'économie industrielle fordiste en concentrant des usines et de l'emploi.

- 11 P. Dubosq (1977) définit la petite ville comme le lieu de collecte de la plus-value du travail ouvrier. Elle est confirmée dans sa fonction commerciale alimentaire et surtout non-alimentaire par l'implantation de la grande distribution, version fordiste du commerce de détail. Son rayonnement est maintenu, voire conforté, autour d'un « pays ». Nous avons assimilé ce système à la petite ville fonctionnelle.
- 12 Les « perdantes » sont les bourgades commerçantes du passé, sans doute déjà plus modestes que les précédentes que la fonction industrielle n'a pas pleinement confirmées. Le volume d'emplois est plus modeste. Leur rôle de centre est donc davantage un héritage du passé qui donne à ces communes un effet de taille avantageux du point de vue commercial mais qui peut être remis en cause par les communes voisines en contexte de périurbanisation par exemple. L'héritage administratif donne un avantage important également par le statut de chef-lieu de canton, il est souvent le lieu d'un collège. Nous nommons ce niveau : bourg-centre. Le bourg-centre est un pôle de commerce alimentaire et de services aux personnes, son rayonnement a tendance à se réduire aux communes limitrophes. Le bourg-marché, le niveau inférieur, est un centre de commerce élémentaire essentiellement alimentaire. Il n'a pas ce passé d'échelon « urbain préindustriel », il n'a pas systématiquement de statut administratif cantonal.
- 13 Dans le contexte post-fordiste de la fin du 20^e siècle, la production et la consommation de biens restent le fondement économique du système, mais l'industrie est dépassée par le rôle moteur que prend le tertiaire péri-industriel (recherche, informatique, finance, innovation, marketing, ...). La faculté d'adaptation aux changements et de captation des avantages initiaux des innovations étant corrélée à la taille (Pumain *et al.*, 2006). Le calendrier de la transition entre la crise de l'appareil industriel et le développement des services aux entreprises semble être un bon indicateur de la position des villes dans la hiérarchie urbaine : il est le plus précoce dans les plus grandes villes. Par exemple, dans l'Ouest, en haut de la hiérarchie, la croissance de Nantes se détache alors nettement, suivie d'Angers, Brest, Le Mans et Rennes dès le tournant des années 1980 (Madoré, 2002). Cette mutation se traduit par une forte croissance de l'emploi, notamment de services aux entreprises ou emplois métropolitains supérieurs, et une forte poussée démographique des auroles périurbaines de ces métropoles (Julien, 2002). À l'opposé, les petites villes demeurent dans une industrie fordiste (à l'exception bien sûr des stations balnéaires) où les adaptations sont rendues nécessaires par la mise en concurrence internationale. Entre les deux, après une intégration rapide dans l'organisation industrielle fordiste par le passé, les villes moyennes ou intermédiaires connaissent un récent « décrochement » vis-à-vis du niveau supérieur. En effet, les villes moyennes accèdent difficilement à la mutation post-industrielle telle que la connaissent grandes villes, tout en n'offrant plus les attraits spécifiques pour la production industrielle (Santamaria, 1999 ; Zuliani, 2002). Depuis une trentaine d'années, elles sont donc distancées en termes de rythme de croissance d'emplois et de population. Dans l'Ouest, la situation est à nuancer du fait de la proximité littorale de certaines villes intermédiaires, qui se régénèrent en villes balnéaires.

- 14 À partir de cette définition fonctionnelle, le présent article propose maintenant d'identifier des indicateurs pertinents des niveaux de la hiérarchie urbaine actuelle, en insistant sur les échelons de base.

2. De la variable à l'indicateur pertinent

- 15 À partir de ces définitions, nous avons cherché à extraire, parmi les nombreuses variables citées par les auteurs, notamment M. Hilal *et al.* (1995), V. Jousseume (1997 et 2000) et E. Bordessoule et L. Rieutort (1997) et J.-C. Édouard (2008) pour la base de la hiérarchie urbaine, celles qui étaient les indicateurs les plus pertinents de tel ou tel niveau urbain. L'orientation opérationnelle de notre travail nous imposait des indicateurs, en nombre limité d'une part, homogènes et accessibles d'autre part. C'est pourquoi nous avons cherché nos indicateurs au sein des variables facilement disponibles à l'échelle des communes françaises. Notre choix s'est porté sur la Base Permanente des Équipements (BPE) de l'INSEE disponible en ligne et actualisée chaque année.
- 16 Il est important de préciser que les indicateurs choisis ne résument pas le niveau qu'ils décrivent, ils en sont seulement les marqueurs. Une ville ne se résume pas à une université, un hôpital ou un hypermarché. Ces indicateurs n'ont pas non plus de valeur sur le long terme : J.-L. Fray (2006), dans ses travaux sur l'histoire du réseau urbain lorrain, définit des critères de centralité valables sur une longue période médiévale qui n'ont bien sûr, aucun sens aujourd'hui. Au début du 20^e siècle, les indicateurs de la petite ville étaient à coup sûr le gros marché hebdomadaire, le négoce agricole et la présence de maisons bourgeoises ; ceux-ci sont aujourd'hui obsolètes. Les indicateurs évoluent donc en même temps que mute le système macro-économique ; il ne s'agit donc pas de les fixer.

2.1. Les équipements, des variables plus pertinentes que la population et l'emploi

- 17 La hiérarchisation des organismes urbains est habituellement abordée par leur taille démographique. Cette variable est extrêmement difficile à utiliser pour les petites villes et les bourgs où les densités de population et le découpage communal, donc la structure de peuplement, influencent à la fois le volume de la population municipale et l'équipement communal (Talandier et Jousseume, 2013), ainsi que toutes les statistiques produites, jusqu'aux effets visuels des cartes.
- 18 Par exemple, Massif armoricain et Côte d'Azur conjuguent fortes densités de population et grandes superficies communales, la population municipale rurale dépasse toujours 1 000 habitants, sans pour autant apparaître comme un centre de commerce ou de service. Avec des densités humaines à peine inférieures, la Normandie possède un découpage communal très fin, les populations municipales y sont donc moins nombreuses et les communes rurales sont peu équipées. Mille habitants dans le Pays d'Auge marquent déjà un gros bourg commerçant qui rayonne. De plus, la population résidente selon l'INSEE, est parfois éloignée de la population réellement présente dans les territoires.
- 19 La variable « nombre d'emplois au lieu de travail », utilisée par l'INSEE pour son zonage en aire urbaine depuis 1996, pourrait paraître plus pertinente que le nombre des habitants pour définir une hiérarchie urbaine fonctionnelle. Le volume d'emplois exprime « la capacité à nourrir » d'un organisme urbain. L'emploi est concentré dans

l'espace et cette concentration a tendance à se renforcer. Les emplois de services aux entreprises, en particulier, expriment le degré d'intégration à l'évolution post-fordiste de l'économie (Zuliani, 2002), comme les emplois métropolitains supérieurs définis par Ph. Julien (2002). Toutefois, notre propos n'a pas retenu cet indicateur. En effet, l'emploi concerne moins de la moitié de la population française ; les retraités, les enfants et étudiants, les chômeurs sont exclus. L'usage de cette variable pour définir une hiérarchie urbaine, nous paraît sur-estimée aujourd'hui par les catégorisations spatiales de l'INSEE.

- 20 Nous avons donc décidé de comparer notre hiérarchie issue du choix de critères fonctionnels (commerce, enseignement, santé) avec la population ou l'emploi *a posteriori*, et non d'intégrer ces variables *a priori* comme éléments de définition.

2.2. Les équipements indicateurs des fonctions urbaines

- 21 Trois grandes fonctions structurantes traversent la littérature géographique citée précédemment : le commerce de détail, la santé et l'éducation. Nous avons négligé les statuts administratifs qui traduisent parfois des héritages, plus que des fonctionnements contemporains. Partant d'une sélection élargie de variables exprimant ces trois fonctions présentes dans la BPE 2010, nous avons travaillé à réduire au maximum le nombre des indicateurs, sans perdre l'essence de chaque niveau urbain. Ainsi, pas à pas, nous avons cherché à retenir la combinaison d'équipements à la fois la plus élémentaire et la plus structurante du niveau hiérarchique décrit.
- 22 Le modèle cristallérien pose l'existence théorique de 6 niveaux hiérarchiques à l'échelle régionale : le bourg-marché ; le gros bourg ; la petite ville ; la ville intermédiaire ; la grande ville de rayonnement départemental ; le centre régional. Notre hiérarchie en identifie 7, puisqu'elle ajoute entre le village-centre et le bourg, le bourg-supermarché, sur la base de l'observation du Grand Ouest français. Dans cette région où les densités humaines sont importantes y compris en espace rural et où les surfaces communales sont très vastes, les populations communales sont nombreuses, bien que dispersées dans l'espace (Margetic *et al.*, 2014 : 82-83). Une commune du Morbihan, de Loire-Atlantique ou du nord de la Vendée a la taille d'un canton de l'Est de la France. On ne retrouve une structure de peuplement semblable que sur la Côte d'Azur et son arrière-pays. Ainsi, toutes les communes rurales y atteignent-elles un volume de clientèle potentielle qui permet l'apparition de commerces alimentaires banals. Tout chef-lieu de commune, nommé par les habitants « le bourg », est *a minima* un niveau cristallérien « village-centre ». Il nous avait semblé pertinent dans le cas de cette étude de l'Ouest français de distinguer les « bourgs-supermarchés », entre les chefs-lieux de commune ordinaires classés « villages-centres » d'une part et les chefs-lieux de canton dont la fonction administrative permet l'apparition du collège, identifiés comme « bourgs » d'autre part. Le bourg-supermarché semblait dans le cas de l'Ouest être le signe de petites polarités commerciales. La pertinence de l'échelon bourg-supermarché sera néanmoins discutée au l'échelle nationale où, nous le verrons, il semble souligner les communes en dynamique périurbaine, près des centres urbains moyens ou petits, voire à proximité des bourgs-centres, plus qu'un niveau hiérarchique de l'armature urbaine.
- 23 Notre typologie débute donc par les villages-centres (niveau 1), lieux du commerce de proximité définis par la présence d'une boulangerie, épicerie ou supérette. Pour définir le bourg-supermarché (niveau 2), centre de commerce alimentaire banal, l'indicateur pertinent est le supermarché, entendu au sens de la BPE, comme une surface

de vente comprise entre 400 et 2 500 m².

Le bourg-centre (niveau 3), qui est un centre de commerces et de services aux personnes, conjugue la présence du supermarché, indicateur de sa centralité commerciale, et la présence d'un collège ou d'un établissement de convalescence, indicateurs de centralité de services. Ce sont des « bourgs-centres banals » qui sont de gros bourgs-marchés ou des communes en zone périurbaine qui acquièrent des fonctions centrales nouvelles.

En revanche, les « gros bourgs-centres » (niveau 4) sont soit d'anciennes petites villes ou des petites villes incomplètes du fait de leur proximité avec de grandes villes. On repère ces derniers par la présence simultanée d'un établissement de convalescence (souvent issu d'un hôpital déclassé par les réformes hospitalières), d'un collège et d'un supermarché.

La petite ville fonctionnelle (niveau 5) peut être caractérisée par la présence concomitante d'un hypermarché (surface de vente supérieure à 2 500 m²) avec une vaste zone commerciale d'enseignes spécialisées (grande distribution et commerce d'équipement de la personne, en particulier les vêtements), d'un lycée d'enseignement général et d'un hôpital, lui-même corrélé à la présence de médecins spécialistes. Nous avons limité les indicateurs à : un hôpital de court séjour ou une maternité, un hypermarché et un lycée d'enseignement général et/ou technologique.

Parmi toutes les variables caractéristiques de la ville intermédiaire de niveau 6, nous avons retenu comme indicateurs : la présence d'une antenne universitaire, c'est-à-dire les variables UFR (Unité de Formation et de Recherche) ou IUT (Institut Universitaire Technologique) de la BPE, pour la fonction d'enseignement. Nous avons résumé le commerce caractéristique de ce niveau à la présence de magasins de meubles. À partir de l'observation de la fréquence de cette variable, le seuil de 8 magasins de meubles a été retenu. Concernant les fonctions de santé, l'indicateur retenu dans l'analyse de l'Ouest était la présence d'une clinique privée, offrant des soins obstétricaux, chirurgicaux ou médicaux (avaient été éliminées les cliniques de rééducation fonctionnelle, qui privilégient les localisations en bord de mer). Cette variable « clinique privée » n'étant pas identifiée dans la BPE, les variables retenues pour l'analyse nationale sont la présence d'une maternité ou d'urgences hospitalières.

La capacité d'innovation économique des grandes villes est fortement corrélée à la présence de la recherche. Aussi, nous avons choisi comme indicateur pertinent de cet échelon, la présence d'un siège d'université. Elles constituent notre niveau 7.

2.3. Une double échelle géographique de l'information

- 24 Le choix de la maille géographique de l'étude s'est également posé. Pour les centres contenus dans une seule commune, l'échelle communale est utilisée. En revanche, pour les agglomérations multi-communales, la question du découpage utilisé était plus délicate : commune, unité urbaine ou aire urbaine ? La notion d'unité urbaine fondée sur la continuité morphologique a été choisie. Ainsi, pour les 9 012 municipalités hors unité urbaine, l'échelle communale est utilisée. Pour les autres communes en unités urbaines (soit 2 231 unités urbaines au total), l'ensemble des indicateurs est agrégé à l'échelle de l'unité urbaine.

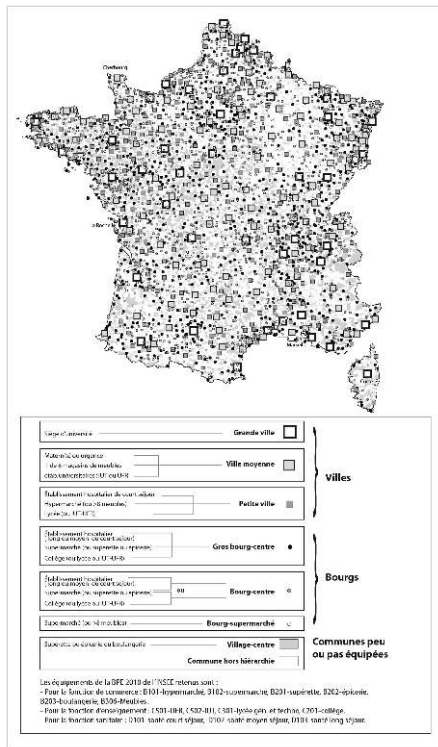
3. Proposition discutée d'armature urbaine en France métropolitaine

- 25 Il s'agit dans cette partie de présenter les résultats de notre démarche déductive sur le territoire national. Le choix des indicateurs a été ébauché pour le Grand Ouest, puis généralisé dans le cadre de cet article à l'ensemble des communes de la France métropolitaine. Nous proposons et discutons les résultats de cette armature urbaine définie à partir de la BPE 2010.

3.1. Cartographie de l'armature territoriale française en 2010

- 26 La figure 1 permet de visualiser le réseau des villages-centres, bourgs et villes. On voit un pays densément maillé et bien équipé grâce à ces bourgs et petites villes jusque dans les campagnes (Talandier et Jousseau, 2013). On note une plus forte présence de villages-centres dans les territoires les plus attractifs et touristiques (Ouest, littoraux, Alpes). De nombreuses communes rurales du Nord, de l'Est et de l'extrême Sud-Ouest sont dépourvues d'équipements. Ces communes conjuguent faible densité de la diagonale du vide et petitesse du découpage administratif, ce qui ne permet pas un volume de clientèle ou d'usagers suffisant à l'échelle communale.

Figure 1 : L'armature urbaine de la France en 2010



Sources : INSEE, BPE 2010

- 27 Notre définition des niveaux hiérarchiques combine des indicateurs de commerces de détail, de santé et d'éducation. Ainsi défini et pour l'ensemble des communes et unités

urbaines de France, nous obtenons 7 niveaux hiérarchiques, du village-centre à la ville universitaire. À partir de cette méthode, le tableau 1 distingue 45 villes universitaires, 110 villes intermédiaires, 251 petites villes de proximité, 769 gros bourgs-centres, 1 127 bourgs-centres, 688 bourgs-supermarchés et 8 153 villages-centres. Plus de 20 000 communes françaises sont hors hiérarchie, à savoir qu'elles ne disposent d'aucun des équipements de centralité élémentaire que sont la boulangerie ou l'épicerie ou la supérette. Afin de limiter le poids des extrêmes, le tableau 1 présente la population médiane qui sépare le groupe en deux parties égales, les premier et troisième quartiles qui indiquent le seuil séparant les quarts inférieur et médian d'une part et les quarts supérieur et médian d'autre part.

Tableau 1 : Caractéristiques de population et d'emploi des 7 niveaux hiérarchiques

			Population en 2009			Emplois en 2009		
Hiérarchie urbaine	Nombre	Densité (hab/km ²)	1 ^e quartile	médiane	3 ^e quartile	1 ^e quartile	médiane	3 ^e quartile
Ville universitaire	45	1 317	185 870	259 700	464 160	93 960	137 514	206 367
Ville intermédiaire	110	469	30 270	56 230	78 430	17 460	27 250	40 400
Petite ville	251	266	9 700	15 260	24 030	5 220	7 900	11 550
Gros bourg centre	769	159	3 650	5 430	8 030	1 500	2 300	3 270
Bourg centre	1 227	87	1 310	2 150	3 380	480	760	1 230
Bourg supermarché	688	88	1 120	1 960	3 150	290	520	910
Village centre	8 153	44	450	1 150	28	75	130	250

Source : calculs Talandier et Jousseau, d'après INSEE, BPE 2010 et RGP 2009.

- 28 Fort logiquement, plus on monte dans la hiérarchie urbaine, plus la population, la densité et le nombre d'emplois augmentent. Bourg-supermarché et bourg-centre se distinguent peu l'un de l'autre en termes de densité et de nombre d'habitants, ce qui suggère leur rapprochement. En revanche, les bourgs-centres regroupent, en moyenne, un plus grand nombre d'emplois que les bourgs-supermarchés, qui sont souvent situés dans les espaces périurbains. Derrière ces moyennes par catégorie, se cachent d'importantes disparités internes à chaque niveau.
- 29 En dehors de l'exception corse, avec un siège d'université localisé à Corte (6 700 hab.), la ville universitaire varie de plus de 10 millions d'habitants pour l'agglomération parisienne à 90 000 habitants pour Arras.

- 30 La ville intermédiaire la plus peuplée selon nos critères est Béthune située dans la conurbation lilloise. Cette ville plus peuplée (350 000 hab.) et comptant plus d'emplois qu'Arras qui compte une université, apparaît à un niveau hiérarchique inférieur. À l'opposé, avec seulement 12 300 habitants et 8 340 emplois, l'unité urbaine de Mende en Lozère joue incontestablement la fonction de ville intermédiaire pour les habitants de ce département rural, que ce soit en termes de centralité commerciale, scolaire et hospitalière.
- 31 La petite ville fonctionnelle la plus peuplée (150 000 hab.) est Annemasse. Là encore, située dans l'aire urbaine de Genève, son taux d'équipement est nettement inférieur à celui de villes beaucoup moins peuplées, mais bien plus polarisantes dans le quotidien des populations. Les plus petites des petites villes sont situées dans des espaces ruraux peu denses : Poligny (4 200 hab.) dans le Jura, Saint-Chély d'Apcher (4 400 hab.) en Lozère, Nontron (4 200 hab.) en Dordogne, Clamecy (4 500 hab.) dans la Nièvre...
- 32 Le même constat s'applique pour les gros bourgs-centres : les plus importants par leur population (autour de 2 500 hab. et plus de 5 000 emplois) sont situés à proximité d'une grande ville tout en restant des éléments structurants des territoires périurbains. Les plus petits par leur population (autour de 1 000 hab.) et leur emploi (autour de 500 emplois) sont des pôles de services et de commerces dans les espaces ruraux de faible densité.
- 33 Les niveaux bourg-centre et bourg-supermarché ont un niveau de population et d'emploi assez voisin, alors que le village-centre apparaît nettement inférieur.
- 34 Les niveaux urbains se distinguent dans l'ensemble comme des lieux de forte concentration de l'emploi : 43,6 % de la population française vit dans une grande ville, alors qu'elles regroupent plus de la moitié des emplois (tableau 2). Les villes intermédiaires représentent 10,8 % de la population pour 13,3 % des emplois. Les petites villes concentrent 7,6 % de la population, pour 8,9 % des emplois. Les gros bourgs-centres, à la charnière entre l'urbain et le rural ont un rapport d'équilibre avec 8,5 % de la population pour 8,4 % des emplois. En revanche, les bourgs-centres, les bourgs-supermarchés et les villages-centres sont plutôt des espaces plus résidentiels avec au total presque 20 % de la population pour 13 % de l'emploi. Enfin, les communes sans aucun équipement abritent à peine 10 % de la population et offre 4 % de l'emploi français.

Tableau 2 : Répartition de la population et des emplois par niveau hiérarchique

Hiérarchie urbaine	% population 2009	% emploi 2009
Ville universitaire	43,6	52,2
Ville intermédiaire	10,8	13,3
Petite ville	7,6	8,9
Gros bourg centre	8,5	8,4
Bourg centre	5,1	4,6
Bourg supermarché	2,6	1,9
Village centre	12,0	6,6

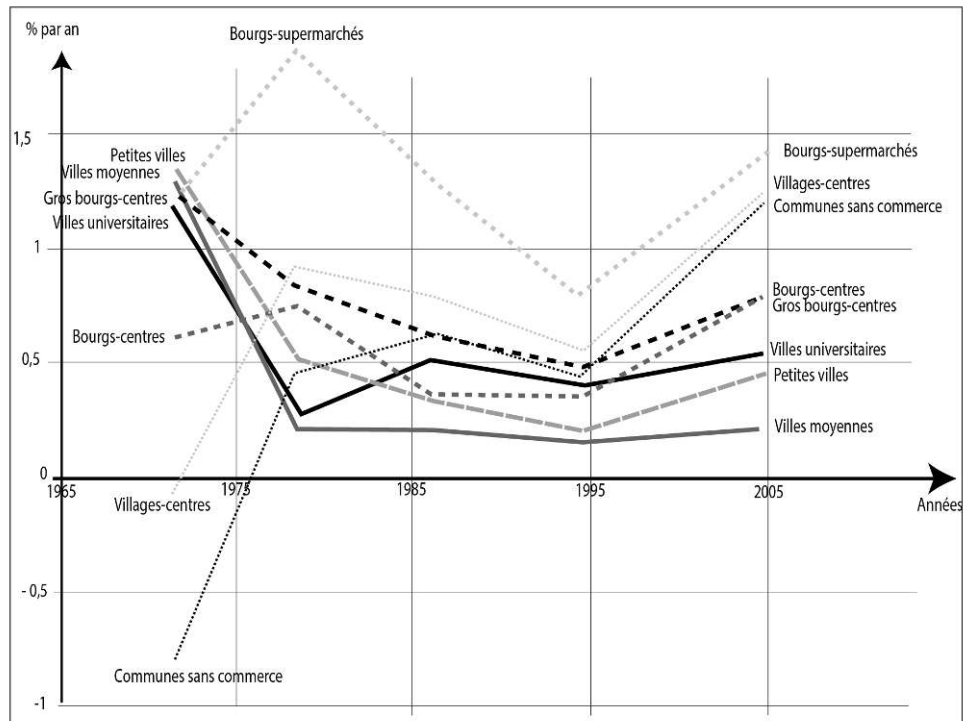
Hors hiérarchie	9,8	4,2
France métropolitaine	100,0	100,0

Source : calculs Talandier et Jousseau, d'après INSEE, BPE 2010 et RGP 2009

3.2. La dynamique de l'armature territoriale de 1968 à 2009

- 35 À partir de ce travail d'identification des niveaux de la hiérarchie urbaine, nous souhaitons esquisser les grandes évolutions démographiques et économiques des bourgs et des petites villes ainsi que leur rôle dans la dynamique territoriale nationale, en dressant les variations démographiques et d'emplois dans différents niveaux hiérarchiques de 1968 à aujourd'hui.
- 36 La figure 2 montre, à l'exception du bourg-supermarché, une complète inversion des rythmes de la croissance démographique selon les niveaux. En 1968, le rythme de la croissance démographique est corrélé à la hiérarchie urbaine : les populations s'accroissent d'autant plus vite qu'on s'élève dans les niveaux supérieurs de la hiérarchique. En 2009, la corrélation est pratiquement inverse.
- 37 En effet, à partir du recensement de 1975, les villes, grandes, moyennes et petites, et les gros bourgs-centres, continuent de gagner de la population mais à un rythme plus modeste qu'avant. Le ralentissement de la croissance est très brutal dans les villes grandes et moyennes, toutefois celles-ci stabilisent rapidement le niveau de croissance démographique. Dans les petites villes et les gros bourgs-centres, le ralentissement de la croissance est plus lent, mais plus long puisqu'il persiste jusqu'à la fin des années 1990. Pour ces 4 niveaux, la décennie 2000 marque un regain de la dynamique économique.
- 38 À l'opposé, les communes sans équipement ou peu équipées, qui connaissaient un déclin démographique jusqu'à la fin des années 1970, connaissent une croissance démographique à partir du recensement de 1982. Depuis, ces communes se repeuplent à un rythme qui s'accélère depuis le milieu des années 1990.
- 39 Entre ces deux dynamiques caractéristiques de l'urbain d'autre part et du rural peu équipé d'autre part, se trouvent les bourgs-centres. Ces petits pôles ont une croissance démographique assez faible mais régulière, et ce depuis longtemps, y compris dans le contexte d'exode rural. Ces bourgades ont joué dans le passé et jouent encore aujourd'hui, un rôle structurant dans les campagnes françaises. Le maintien de leur population assure le maintien d'un équipement commercial et de services élémentaire, auprès de l'ensemble de la population rurale.
- 40 Enfin, le niveau bourg-supermarché présente un comportement totalement atypique. Dans l'Ouest français, il correspondait à un centre rural ou littoral de commerce alimentaire banal, un petit bourg rural sans héritage administratif mais très dynamique commercialement. À l'échelle nationale, il semble marquer des communes en cours de périurbanisation. L'unité fonctionnelle et donc la pertinence de ce niveau n'est donc pas avérée au niveau national. Ce niveau est à agréger avec l'échelon bourg-centre.

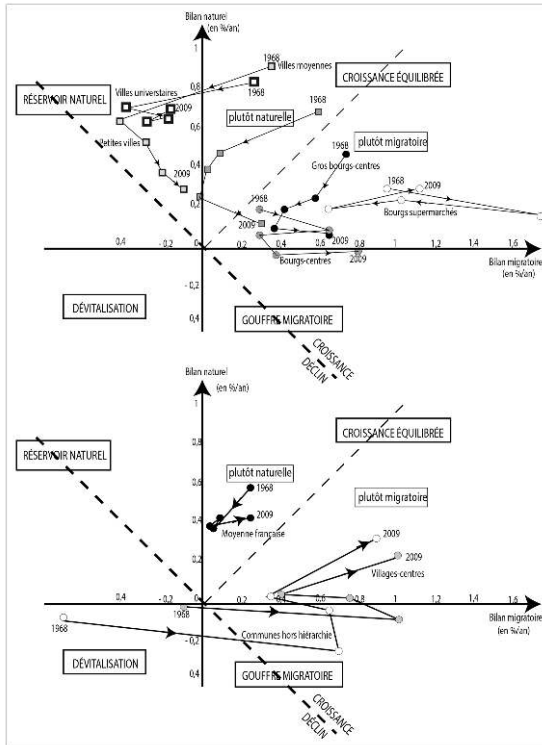
Figure 2 : Variation intercensitaire de la population, par niveau hiérarchique, 1968-2009



Source : INSEE, RGP 1968, 1975, 1982, 1990, 1999 et RP 2009.

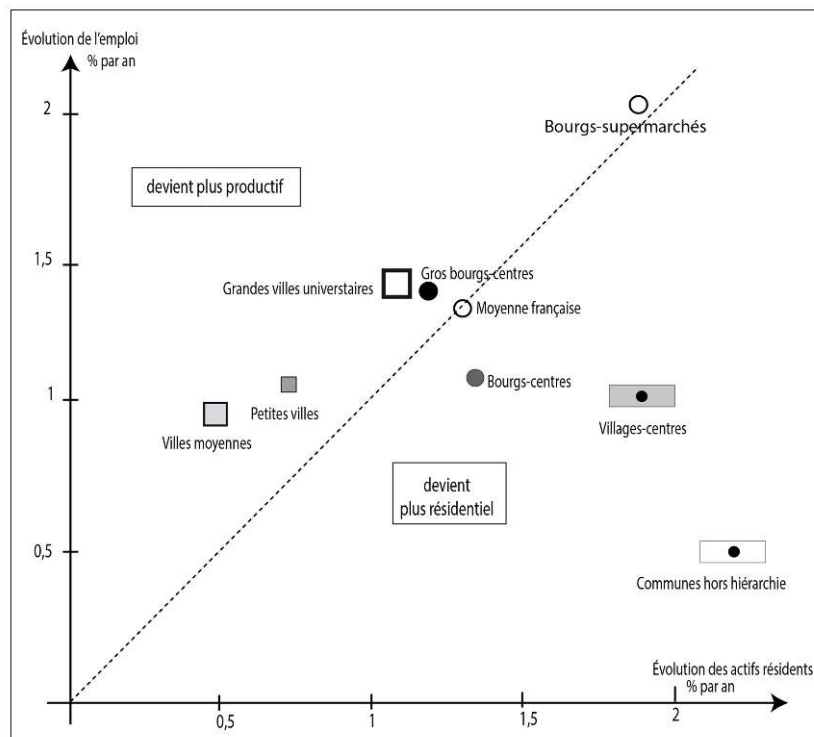
- 41 À ce renversement de l'inscription des rythmes de la croissance dans la hiérarchie urbaine, correspond une inversion des moteurs de cette croissance démographique : les campagnes deviennent attractives, alors même que les villes voient se tarir leur solde migratoire (figure 3). Ces dynamiques sont en partie dues à l'étalement urbain entre 1968 et 1999, mais elles sont également portées par des migrations d'agrément vers les campagnes (Talandier, 2012).
- 42 La figure 3 distingue la dynamique migratoire de la dynamique naturelle. Les villes et bourgs présentent des courbes en « C » caractérisant un déclin de leur dynamisme naturel, ainsi que de leur attractivité migratoire jusqu'à la fin des années 1990. De 1999 à 2009, l'accroissement migratoire explique le regain démographique de ces pôles. Notons, que les petites villes de proximité et les gros bourgs-centres conservent un solde migratoire et naturel positifs sur l'ensemble de la période, contrairement aux villes universitaires et intermédiaires qui enregistrent un solde migratoire négatif depuis la période intercensitaire 1968/1975. La stabilité démographique des bourgs-centres est à la fois naturelle et migratoire. En ce qui concerne les communes peu ou pas équipés, les tendances sont celles du renouveau rural, à savoir un regain démographique impulsé par une attractivité migratoire, le solde naturel demeure négatif au début de période, puis s'inverse grâce à l'arrivée de population plus jeune au cours de la dernière décennie. Enfin, le bourg-supermarché confirme son dynamisme à la fois migratoire (surtout dans les années 1970/1980) et naturel, situation assez caractéristique des espaces périurbains. Le bourg-supermarché n'identifie pas à l'échelle nationale un niveau hiérarchique de l'armature urbaine, mais plutôt une dynamique de périurbanisation.

Figure 3 : Bilans naturel et migratoire par niveau hiérarchique, 1968-2009



Source : INSEE, RGP 1968, 1975, 1982, 1990, 1999 et RP 2009.

Figure 4 : Évolution annuelle de la population et des emplois par niveau hiérarchique, 1999-2009



Source : INSEE, RGP 1999 et RP 2009.

- 43 Enfin, la figure 4 confirme la distinction entre d'une part, les niveaux urbains, de la ville universitaire au gros bourg-centre, où les emplois progressent plus vite que la population, et d'autre part les espaces à dynamique résidentielle caractéristique des communes peu ou pas équipées. Là encore, les bourgs-supermarchés ont un comportement atypique avec une croissance forte et équilibrée de l'emploi et du nombre d'habitants.

3.3. Notre hiérarchie urbaine confrontée aux zonages de l'INSEE

- 44 Ce dernier paragraphe propose une comparaison de notre hiérarchie urbaine avec le zonage en aires urbaines de l'INSEE, proposé en 2010. L'INSEE distingue des petits pôles urbains (unités urbaines de 1 500 à 5 000 emplois), des moyens (unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois) et de grands pôles urbains (unités urbaines de plus de 10 000 emplois) et leur zone de migration pendulaire (40 % des actifs au moins travaillent dans le pôle urbain), considérée comme les couronnes.

Tableau 3. Nombre et répartition des communes et unités urbaines selon les niveaux hiérarchiques et selon le zonage INSEE

Nb. d'agglomérations ou communes	Grand pôle	Périurbain des grands pôles	Moyen pôle	Couronne des moyens pôles	Petit pôle	Couronne des petits pôles	Autre commune multi-polarisée	Hors influence urbaine
Ville universitaire	44	0	0	0	1	0	0	0
Ville intermédiaire	101	5	4	0	0	0	0	0
Petite ville	74	35	87	0	55	0	0	0
Gros bourg centre	10	357	34	3	263	0	36	66
Bourg centre	1	617	1	28	80	17	210	273
Bourg supermarché	0	402	0	12	11	11	127	125
Village centre	0	4000	0	203	5	149	1885	1910
% d'agglomérations ou communes	Grand pôle	Périurbain des grands pôles	Moyen pôle	Couronne des moyens pôles	Petit pôle	Couronne des petits pôles	Autre commune multi-polarisée	Hors influence urbaine
Ville universitaire	97,8	0,0	0,0	0,0	2,2	0,0	0,0	0,0

Ville intermédiaire	91,8	4,5	3,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Petite ville	29,5	13,9	34,7	0,0	21,9	0,0	0,0	0,0
Gros bourg centre	1,3	46,4	4,4	0,4	34,2	0,0	4,7	8,6
Bourg centre	0,1	50,3	0,1	2,3	6,5	1,4	17,1	22,2
Bourg supermarché	0,0	58,4	0,0	1,7	1,6	1,6	18,5	18,2
Village centre	0,0	49,1	0,0	2,5	0,1	1,8	23,1	23,4

Source : calculs Talandier et Jousseume, d'après chiffres INSEE 2010.

- 45 Logiquement nos villes universitaires proposées dans notre hiérarchie sont incluses dans ce que l'INSEE nomme les grands pôles urbains, à l'exception de Corte (tableau 3). Nos villes intermédiaires sont également classées parmi les grands pôles urbains INSEE à l'exception de Guebwiller, Issoudun, Mende et Privat qui n'atteignent pas 10 000 emplois ou encore Coulommiers, Rambouillet et Fontainebleau classés dans la couronne de Paris et Bourguoin-Jaillieux dans la couronne de Lyon.
- 46 En revanche, les deux classements se recouvrent très peu dans les niveaux inférieurs de la hiérarchie. L'impression qui avait motivé ce travail, à savoir la mauvaise appréhension des petites villes et des bourgs-centres par les travaux de l'INSEE, est confirmée. En effet, le seuil INSEE est de 10 000 emplois pour les grands pôles urbains, 5 000 emplois pour les pôles urbains moyens et 1 500 pour les petits pôles urbains. Or, ces chiffres ne correspondent pas à nos observations (tableau 1) où l'emploi des petites villes contenu à 80 % dans une fourchette comprise entre 3 500 et 17 800 emplois en 2009. Pour les gros bourgs-centres, le volume d'emplois est dans 80 % des cas compris entre 1 000 et 4 700 emplois en 2009. On voit donc un net décalage entre les seuils d'emploi choisis par l'INSEE et le volume d'emplois observés dans les petites villes et les gros bourgs définis à partir de leurs fonctions.
- 47 Ainsi, les petites villes sont ventilées par l'INSEE dans toutes les catégories urbaines (tableau 3). Près d'un tiers sont considérées comme des grands pôles urbains, au même titre que les deux niveaux hiérarchiques précédents alors même que l'offre en matière d'éducation, de santé et de services est bien en deçà. Un autre tiers est considéré comme moyen pôle. 19 % des petites villes fonctionnelles sont considérés par l'INSEE comme de petits pôles urbains. 14 % appartiennent aux couronnes des grands pôles et forment ainsi, des pôles d'emplois, de commerces et services essentiels dans la vie des « périurbains ». Prenons trois petites villes de Loire-Atlantique très comparables par leur histoire, leurs fonctions et leur rôle dans le territoire local. Ancenis 10 200 habitants et 11 400 emplois, apparaît être un grand pôle urbain pour l'INSEE au même titre que la ville de Nantes, voisine de 45 km. Pornic, station balnéaire de 17 800 habitants et 6 800 emplois, à 50 km de Nantes, est classée pôle urbain moyen par l'INSEE. Enfin Clisson, 17 300 habitants et 7 700 emplois, à 36 km de Nantes, apparaît en communes de couronne du pôle urbain nantais.

- 48 Ce constat se confirme pour les niveaux hiérarchiques inférieurs. Ainsi, 35 % des gros bourgs-centres sont identifiés par l'INSEE comme des petits pôles urbains. Près de la moitié d'entre eux sont qualifiés par l'INSEE de couronnes périurbaines. Ainsi, les territoires périurbains, associés par l'INSEE au bassin de recrutement d'un pôle urbain, restent trop souvent indifférenciés dans les analyses. Or, y sont présentes des centralités, souvent anciennes, essentielles dans le quotidien des populations, mais aussi dans la dynamique économique des territoires. Ainsi tous les gros bourgs-centres de Loire-Atlantique apparaissent pour l'INSEE comme des communes de couronnes de Nantes ou de Saint-Nazaire, alors même qu'ils sont des pôles ruraux anciens et encore importants dans la dynamique territoriale locale (Jousseume, 1996 ; Faguet *et al.*, 2013). Il s'agit par exemple de Nort-sur-Erdre, Vallet, Blain et Pontchâteau, qui comptent 8 à 9 000 habitants, entre 3 400 et 4 000 emplois et sont situés à 35 km de Nantes pour les trois premiers et 27 km de Saint-Nazaire pour le dernier. Des communes de Vendée, fonctionnellement identiques dans notre classification (Oger, 1996), sont classées par l'INSEE comme petits pôles urbains simplement du fait de la moindre urbanisation de ce département. On peut citer Chantonay (8 200 hab., 4 200 emplois), Mortagne-sur-Sèvre (6 000 hab., 3 500 emplois), Pouzauges (5 500 hab., 4 500 emplois), Les Essarts (5 000 hab. et 3 500 emplois) ou encore La Châtaigneraie (3 900 habitants et 2 400 emplois). Enfin, 5 % de nos gros bourgs-centres sont classés parmi les pôles urbains plus importants. C'est le cas en Vendée de Saint-Hilaire-de-Riez, commune balnéaire de plus de 9 000 emplois, d'où son classement INSEE, mais sans les fonctions caractéristiques selon notre méthode, de la ville moyenne, ni même de la petite ville.
- 49 Les bourgs-centre, les bourgs-supermarchés et les villages-centres sont classés pour moitié dans la catégorie INSEE des communes de couronnes, ce qui prolonge la réflexion soulevée dans le paragraphe précédent sur les espaces périurbains. Ces petites bourgades sont aussi classées pour une autre large partie (40 à 47 %) dans la catégorie INSEE des communes sous faible ou hors influence urbaine, c'est-à-dire mêlées avec l'ensemble des autres communes rurales non équipées. Le zonage INSEE ne permet donc pas l'identification et l'analyse nuancée des petites polarités, tant celles comprises dans l'espace périurbain dit de couronne que celles fondues dans l'espace hors influence urbaine. Néanmoins, le rare classement des bourgs parmi les pôles urbains INSEE conforte l'un de nos résultats : la césure entre urbain et rural passe bien entre nos catégories « gros bourg-centre » et « bourg-centre », les premiers s'agrégeant par leurs volumes et leurs dynamiques à la ville, les seconds ressemblant aux niveaux ruraux.

Conclusion

- 50 La construction d'une hiérarchie urbaine harmonisée pour l'ensemble de la France, plus élaborée qu'un classement par seuil démographique, mais plus simple de mise en œuvre qu'une étude des armatures urbaines régionales, n'est pas chose si aisée. Ce travail, qui était motivé par le besoin de disposer d'une base sur les niveaux inférieurs de l'armature urbaine pour contextualiser le dynamisme des campagnes s'est avéré être un exercice qui demande une compréhension conceptuelle des notions de bourg-centre, petite et moyenne ville, étayée par une bibliographie importante et par une connaissance du terrain.
- 51 L'analyse des dynamiques démographiques et d'emplois des niveaux urbains tels que nous les avons définis dans cet article valide la pertinence de notre méthode et permet

d'éclairer certains aspects fonctionnels du maillage territorial qui ne sont pas mis en valeur par le zonage INSEE. Premièrement, le modèle christallérien prévoit 6 niveaux hiérarchiques, notre travail confirme ce nombre, puisque le niveau bourg-supermarché que nous avons ajouté, s'est avéré sans pertinence. Deuxièmement, la ligne de séparation rural/urbain groupe les gros bourgs-centres avec les petites villes et niveaux urbains supérieurs, marqués par une part d'emplois qui demeurent supérieure au poids démographique. En revanche, les niveaux inférieurs se résidentialisent. Troisièmement, notre travail souligne l'inversion de la dynamique démographique entre les années 60 marquées par une croissance corrélée positivement à la hiérarchie urbaine, et les années actuelles où la corrélation est strictement inverse. Enfin, ce travail permet de mettre en évidence le manque d'outil pour analyser les pôles d'emplois, de commerces et de services dans les espaces périurbains.

- 52 Cette armature urbaine harmonisée permet aujourd'hui d'envisager des approfondissements multiples parmi lesquels figure l'analyse des dynamiques de long terme des niveaux urbains inférieurs afin d'approfondir la connaissance de leur rôle dans le développement économique et social du territoire français.

BIBLIOGRAPHIE

- Bairoch P., 1985, *De Jericho à Mexico, villes et économie dans l'histoire*, Paris : Gallimard, 707 p.
- Bergeron L. et Roncayolo M., 1977, *La notion de ville en France au début du XIX^e siècle, d'après l'enquête de population agglomérée effectuée en 1809-1810, 4^e colloque des historiens économistes*, Paris
- Bordessoule É. et Rieutort L., 1997, *Bourgs-centres et pays d'Auvergne, Clermont-Ferrand : ERAMAC*, p. 161-167
- Dubosq P., 1977, *La place des bourgs et des petites villes dans la régulation du procès social, in Petites villes et aménagement rural*, Paris : CNRS, 17 p.
- Édouard J.-C. (dir.), 2008, *Les petites villes françaises entre développement local et métropolisation-mondialisation, B.A.G.F.*, 2008-1, p. 3-43
- Faguet L., Ferrandon B. et Jousseume V., 2013, *L'armature urbaine de la Loire-Atlantique, Cahiers Nantais*, n° 1-2013, p. 25-37
- Fray J.-L., 2006, *Villes et bourgs de Lorraine. Réseaux urbains et centralité au Moyen-Âge*, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal, 551 p.
- Hilal M., Piguet V. et Schmitt B., 1995, *Communes rurales et petites villes dans la hiérarchie urbaine, Économie et Statistiques*, n° 282, p. 21-36
- Jousseume V., 1996, *L'ombre d'une métropole : Les bourgs-centres de la Loire-Atlantique*, thèse, Université de Nantes, (éditée aux Presses Universitaires de Rennes, 1998), 209 p.
- Jousseume V., 1997, *L'évolution des révélateurs de la centralité rurale*, in Laborie J.-P. et Renard J. (dir.) *Bourgs et petites villes*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, p. 311-334

- Jousseaume V., 2000, La résistance sociale des bourgs et des petites villes : un indicateur de leur résistance économique, in *Les nouveaux espaces ruraux de l'Europe atlantique*, Poitiers : Editions de la MSHS, p. 282-293
- Julien Ph., 2002, Onze fonctions pour qualifier les grandes villes, *INSEE Première*, mars-2002, 4 p.
- Kayser B., Laborie J.-P., Lugand J.-C. et Pechoux P.-Y., 1972, *Les petites villes françaises*, Toulouse, Travaux et documents du CIEU
- Kayser B. (dir.), 1993, *Les bourgs sur la piste du développement*, contrat de recherche, ministère de l'Agriculture et de la Forêt, 3 tomes
- Laborie J.-P., 1979, *Les petites villes françaises*, thèse, Université de Toulouse, 363 p.
- Laborie J.-P. et Renard J. (dir.) (1997), *Bourgs et petites villes*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 471 p.
- Madoré F., 2002, L'évolution de l'urbanisation dans l'Ouest français (Bretagne et Pays de la Loire) au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, *Les Cahiers Nantais*, n° 58, p. 143-157
- Margetic C., Bermond M., Jousseaume V. et Marie M., (dir.), 2014, *Atlas des campagnes de l'Ouest*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 299 p.
- Moriconi-Ébrard F., 1993, *L'urbanisation du monde depuis 1950*, Paris : Economica, 372 p.
- Oger B., 1996, *Les bourgs-centres de Vendée*, thèse, Université de Nantes, 440 p.
- Piatier A., 1956, Les attractions commerciales des villes, une nouvelle méthode de mesure", in *Revue juridique et économique du Sud-Ouest*, n° 4, p. 575-602
- Pumain D. et Saint-Julien Th., 1976, Fonctions et hiérarchies des villes françaises. Étude du contenu des classifications réalisées en France entre 1960 et 1974, *Annales de Géographie*, 470, p. 385-440
- Pumain D., 1982, *La dynamique des villes*, Paris : Economica, Paris, 231 p.
- Pumain D., 2006, Système de villes et niveaux d'organisation, in Bourguin P. et Lesne A., *Morphogenèse*, Paris : Belin, 236-263
- Pumain Th., Paquot T. et Kleinschmager, 2006, *Dictionnaire La ville et l'urbain*, Paris : Anthropos – Economica, 320 p.
- Rochefort M., 2002, Les notions de réseau urbain et d'armature urbaine, *Strates*, hors-série, <http://strates.revues.org/512>
- Santamaria F., 1999, *Les villes moyennes françaises : entre hiérarchie et réseaux (étude comparée avec l'Espagne et le Royaume-Uni)*, thèse de Doctorat, Université de Pau, (édité aux Presses universitaires du Septentrion), 513 p.
- Talandier M., 2012, L'impact territorial des migrations d'agrément en France, in Bourdeau Ph. et Martin N. (dir.), *Post-Tourisme et migrations d'agrément*, Paris : L'Harmattan, p. 181-205
- Talandier M. et Jousseaume V., 2013, Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ?, *Norois*, n° 226, p. 7-23
- Zuliani J.-M., 2002, Les villes moyennes du Grand Sud-Ouest français et les services aux entreprises : entre résistance à la métropolisation et marquage sectoriel, *Rapport de recherche INTERREG IIC Sud-ouest Européen*, Université Toulouse-Le Mirail, 116 p.

RÉSUMÉS

Notre contribution est une réflexion méthodologique sur la base de l'armature urbaine française. À partir de repères bibliographiques, cet article se propose de définir les différents niveaux urbains, d'extraire de façon hypothético-déductive les indicateurs fonctionnels pertinents pour les identifier. Notre démarche consiste à généraliser, à l'échelle de la France métropolitaine, une méthode mise au point pour l'Ouest de la France dans le cadre du programme de recherche de l'UMR ESO, appelé DYTEFORT (Dynamiques territoriales et foncières dans l'espace rural en transition du Grand Ouest de la France).

Ce travail permet de présenter une carte des petites villes et bourgs de France. Il délimite et caractérise la ligne de séparation rural/urbain actuelle. Il montre l'inversion de la dynamique démographique de la hiérarchie urbaine française depuis 60 ans. Enfin, ce travail met en évidence le manque d'outil pour analyser les pôles dans les espaces périurbains.

This paper develops a methodological reflection on urban framework. Based on a extensive bibliography, it aims to define notions used in urban studies and point out pertinent indicators to identify different urban levels. We propose to generalize across metropolitan France, a method developed in western France in the framework of the research program of the UMR ESO called DYTEFORT (Dynamics and territorial land in rural areas in transition from Grand West of France). This allows us to list and cartography functional urban hierarchy in France. It defines and characterizes the rural / urban split line current. It shows the reversal of the demographic dynamics of the French urban hierarchy for 60 years. Finally, this work highlights the lack of tool to analyze the poles in suburban areas.

INDEX

Keywords : hierarchy, urban functions, database equipment, small city, town, village

Mots-clés : hiérarchie, fonction urbaine, base permanente des équipements, petite ville, bourg, village-centre

AUTEURS

VALÉRIE JOUSSEAUME

Maître de conférences

CNRS UMR 6590 ESO

Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes

Campus du Tertre

BP 81 227

44 312 Nantes cedex 3

valerie.jousseaume@univ-nantes.fr

MAGALI TALANDIER

Maître de conférences

CNRS UMR 5194 PACTE

Institut de Géographie Alpine de l'Université de Grenoble Alpes

Cité des Territoires

14, bis avenue Marie Reynoard
38 100 Grenoble
magali.talandier@univ-grenoble-alpes.fr